

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS

VILLE de VALREAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du MARDI 14 NOVEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 29
Présents : 25
Absente excusée avec pouvoir : 1
Absents excusés : 3
Absent : 0

L'An deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à 18h30, **le CONSEIL MUNICIPAL** de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle dite « L'Oustau », Espace Jean Duffard à VALREAS, qui présente toutes les conditions de sécurité et d'accessibilité nécessaires à la réunion du Conseil, **sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN, Maire.**

Date de la convocation : 8 novembre 2023

Date d'affichage : 8 novembre 2023

Étaient présents :

Jean-Luc BLANC, Rosy FERRIGNO, Jacques FAGARD, Dominique MALLET, Christian BARTHELEMY, Christiane MERY, Franck VIGNE, Adjoints.
Marie-Andrée GAGNIERE, Jean-Daniel UGHETTO, Régine DOUX, Marinette SERVAN, Philippe SAYN, Jean-Marie ROUSSIN, Léonard PACE, Daniel BARBER, Sibylle GENESTON, Sandra KIENTZI, Jean-Sébastien GUENARD, Bruno VALLE, Dominique DELERUE, Sandrine DERMEGHSIAN, Virginie AYME, Clément JACQUIER, Leila CHEVALIER, Conseillers municipaux

Étaient excusés :

Géraldine CHAMBERT, Conseillère municipale, ayant donné pouvoir à R. FERRIGNO
Jacques PERTEK, Conseiller municipal
Jean-Louis LAURENT, Conseiller municipal
Houcine SERRAR, Conseiller municipal

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Daniel BARBER, est nommé secrétaire de séance et ceci, à la majorité des membres présents.

**DELIBERATION N° 2023-11/86 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT - ASSOCIATION « ACEP VALREAS »**

Considérant que des crédits ont été réservés pour l'attribution de subventions en cours d'année afin de ne pas pénaliser le fonctionnement des associations de Valréas ;

Considérant la demande de subvention de fonctionnement de l'association « ACEP Valréas » ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur Jean-Luc BLANC, Premier Adjoint, et après en avoir délibéré,

REÇU EN PREFECTURE

le 16/11/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-084-218401388-20231114-DEL_2023_11

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

■ **APPROUVE** le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association « ACEP Valréas » d'un montant de 1 300 € ;

■ **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager la dépense qui sera imputée sur l'article budgétaire 65748 et à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,
Daniel BARBER
Conseiller municipal



Le Maire,
Patrick ADRIEN



Acte certifié exécutoire compte tenu de :
La réception en Préfecture, le : 16 NOV. 2023
Et la publication sur le site internet de la Ville, le : 16 NOV. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 16/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-218401388-20231114-DEL_2023_11